

Un fonctionnement associatif national



RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, 12 JUIN 2010

Un réseau d'associations territoriales, un mouvement de militants

Les Ceméa rassemblent des personnes. Celles-ci constituent le mouvement Ceméa. Les Ceméa rassemblent des institutions -Association nationale et Associations territoriales- celles-ci constituent le réseau. Le fonctionnement associatif des Ceméa se met en œuvre à partir d'une Charte identitaire, des statuts et d'une Convention générale signée entre l'Association nationale et chaque Association territoriale.

En plus des instances statutaires obligatoires, les Ceméa se sont dotés d'un Comité de Direction et d'une Conférence des Présidents. Ils renforcent leur vie associative par d'autres commissions et groupes de travail.

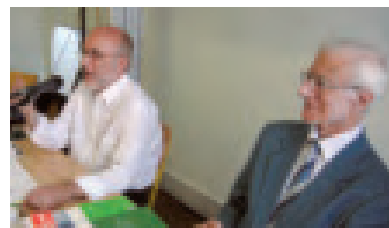
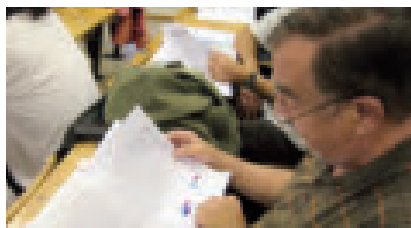
Une publication *Repères et Actions* est adressée aux membres actifs des Ceméa (plus de 4 000). Elle constitue le lien d'information de l'ensemble des membres du mouvement Ceméa. Elle est aujourd'hui articulée avec un site Internet réservé aux membres actifs et une lettre électronique mensuelle.

L'Assemblée générale annuelle de l'Association nationale qui a eu lieu le 12 juin 2010, à l'UFR STAPS, à Paris, a rassemblé 110 personnes.

Elle a été l'occasion de rendre compte publiquement de l'activité 2009 du réseau Ceméa.

Conformément aux statuts, elle a examiné et adopté les rapports d'activité et financier 2009 et procédé au renouvellement du Conseil d'administration.

Cette Assemblée générale fut suivie d'une conférence du sociologue, François De SINGLY sur le thème « Comment éduquer à l'autonomie ». Ce fut l'occasion pour les Ceméa de débattre sur l'évolution des modèles éducatifs et sur l'apprentissage à l'autonomie.



Composition du Conseil d'administration national (au 31 décembre 2009)

Mme Francine Best, Présidente d'honneur – Inspectrice générale de l'Éducation nationale.

M. Denis Bordat, Secrétaire général d'honneur – Ancien délégué général des Ceméa.

BUREAU

M. Pierre Parlebas, Président – Professeur des Universités.

M. Jacques Ladsous, Vice-président – Secrétaire Général du Musée social – Militant des Ceméa Ile-de-France.

M. Alain Grimont, Secrétaire général – Président d'honneur des Ceméa Bretagne.

M. Christian Koch, Trésorier – Directeur Général d'association - Membre du bureau des Ceméa de Haute-Normandie.

Mme Agnès Hallet – Conseillère pédagogique – Administratrice des Ceméa Nord-Pas-de-Calais.

M. Claude Vercoutère, Vice-président – Président d'honneur de la Fédération Internationale des Ceméa.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Joël Balavoine – Président de la Fédération générale des PEP – Inspecteur général de la Jeunesse et des Sports.

M. Francis Barbe – Instituteur – Secrétaire national au SNUIPP.

M. Pascal Brunon – Responsable du Département Actions de Formations Territoriales au Conseil Régional de Picardie – Militant des Ceméa Picardie.

M. Jean-Louis Cartier – Retraité – Administrateur des Ceméa Poitou-Charentes.

M. René Coquard – Retraité – Président d'honneur des Ceméa Lorraine.

Mme Rosemonde de Neef – Directrice d'école maternelle – Présidente des Ceméa Guyane.

M. François Fuchs – Instituteur - Militant des Ceméa Provence-Alpes-Côte d'Azur.

M. Michel Gouno – Responsable du Service Vacances à la ville de Saint-Denis (93) – Administrateur des Ceméa Ile-de-France.

M. Gilles Guillon – Directeur de recherche au CNRS – Président des Ceméa Languedoc-Roussillon

M. Jacques Henrard – Secrétaire général de la JPA.

M. Eric Jousset – Cadre de formation à l'IFOREP - Vice-trésorier des Ceméa Centre.

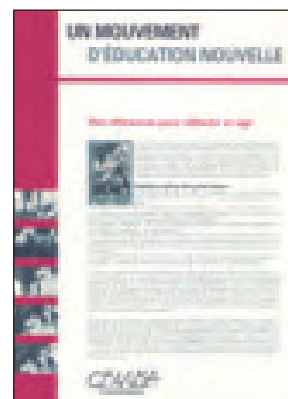
Mme Claire Krepper – Secrétaire nationale du secteur Éducation du SE-UNSA.

M. Stéphane Laffarge – Enseignant - Président des Ceméa Limousin.

Mme Annie-France Le Pape – Retraîtée - Militante des Ceméa Bretagne.

M. Vincent Revert – Responsable du service jeunesse à la Mairie de Mondeville – Président des Ceméa Basse-Normandie.

M. Michel Volondat – Inspecteur Général de l'Éducation nationale – Groupe de l'EPS.





La Conférence des présidents

Elle a réuni 3 fois en 2009 (31 janvier, 16 mai, 10 et 11 octobre) sous la responsabilité du Président du Conseil d'administration de l'Association nationale, les présidents des Associations territoriales et la Direction nationale. En 2009, elle a contribué à l'analyse de l'évolution du contexte politique, social et éducatif, à partir des travaux conduits localement par les Conseils d'administration territoriaux et les Comités de Direction. La Conférence des Présidents a mené un travail sur :

- Les instances du mouvement. Afin de construire des stratégies politiques, et de stabiliser et renforcer les liens politiques des Ceméa avec les acteurs locaux, la conférence des présidents a débattu sur la façon dont les instances des Ceméa appréhendent les enjeux partenariaux et les relations avec les collectivités territoriales.

- Le Congrès d'Aix-en-Provence. A partir des travaux du Groupe de Direction du Congrès, la Conférence des Présidents s'est emparée des contributions du Groupe « Prospectives » et a travaillé sur les premières propositions de textes impulseurs pour le Congrès.

- Le rassemblement des administrateurs. Un groupe de travail émanant de la Conférence des Présidents s'est constitué pour mener l'ensemble de ce dossier ; construction d'un plan d'animation du réseau et définition des modalités de préparation et d'encadrement du rassemblement des administrateurs prévu en mars 2010.

Pierre Parlebas – Association nationale
Denis Barroero – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Jean Allard – Picardie
Pierre Lapprand – Franche-Comté
Claudine Rousseli – Aquitaine
Vincent Revert – Basse-Normandie
Jeannette Verdier et Jean-Louis Brugiroux – Auvergne
Daniel Larmarange – Bourgogne
Michel Meurdesoif – Nord-Pas-de-Calais
Stéphane Laffarge – Limousin
Magali Andreu – Rhône-Alpes
Gilles Guillon – Languedoc-Roussillon
Colette Coquard – Lorraine
Jérôme Deniaud – Pays-de-la-Loire
Frédéric Lailler – Centre

Dominique Niorthe – Poitou-Charentes
Jean-Paul Morvillier – Bretagne
Mélanie Descamps – Haute-Normandie
Stéphane Esquirol – Alsace
René Bonasio – Midi-Pyrénées
Séverine Rommé – Ile-de-France
Tonia Vercoutère – Corse
André Duplessis – Guadeloupe
Rosemonde de Neef – Guyane
Jean-Jacques Christophe – Martinique
Michel Chane San – Réunion
Mylène Tirao – Polynésie
Actoibi Laza – Mayotte
Simon Naaoutchou – Nouvelle-Calédonie

Le Comité de Direction

Il s'est réuni 4 fois en 2009 (les 21 et 22 janvier, les 26 et 27 mars, les 18, 19 et 20 mai, les 12 et 13 octobre). Il est animé par la Direction nationale et rassemble tous les directeurs des Associations territoriales. Il a assuré la mise en action concertée des orientations définies par le projet national, en relation avec les analyses territoriales et a permis l'information réciproque et la coordination des politiques territoriales des Ceméa. Il s'est appuyé sur les travaux de plusieurs commissions pour les questions de ressources humaines et d'économie, de communication et de publications, de recherche pédagogique et de développement, de dimensions européenne ou internationale et d'animation du mouvement.

Composition du comité de Direction (au 31 décembre 2009)

Directeurs territoriaux

Roland Bathrez – Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Thierry Malfait – Picardie
Nadine Vieste – Franche-Comté
Pierre Roussel – Aquitaine
Guy Danlos – Basse-Normandie
Valérie Cibert – Auvergne
Myriam Fritz-Legendre – Bourgogne
Sylvian Boyaval – Nord-Pas-de-Calais
Olivier Chauprade – Limousin
Rudolphe Puygrenier – Rhône-Alpes
Bruno Chichignoud – Languedoc-Roussillon
Bertrand Masson – Lorraine
Régis Balry – Pays-de-la-Loire
Aurélien Bunle – Centre
Ghyslaine Nicole – Poitou-Charentes
Gérard Le Goff – Bretagne
Stewens Lemoine – Haute-Normandie

Olivier Przybylski-Richard – Alsace
Michel Fougères – Midi-Pyrénées
Daniel Brichot – Ile-de-France
Laëtitia Lebrave – Guadeloupe
Françoise Leconte – Guyane
Kernani Cheny – Martinique
Françoise Darel Sorg – Réunion
Achmed Said – Mayotte
Philippe Berghe – Nouvelle-Calédonie

L'Équipe de Direction nationale

Jean-François Magnin – Directeur général
Jean-Luc Cazaillon – Directeur général adjoint
Jean-Luc Pieuchot – Directeur de l'organisation administrative, des finances et des ressources humaines
Christian Gautellier – Directeur de la communication et des publications



Zahra Boudjemai – Directrice du département chargé des politiques et pratiques éducatives
Jean-Noël Bruguière – Directeur du département chargé des politiques et pratiques culturelles
Dominique Besnard – Directeur du département chargé des politiques et pratiques sociales
Vincent Chavaroché – Directeur du département chargé des politiques et pratiques des vacances et des loisirs

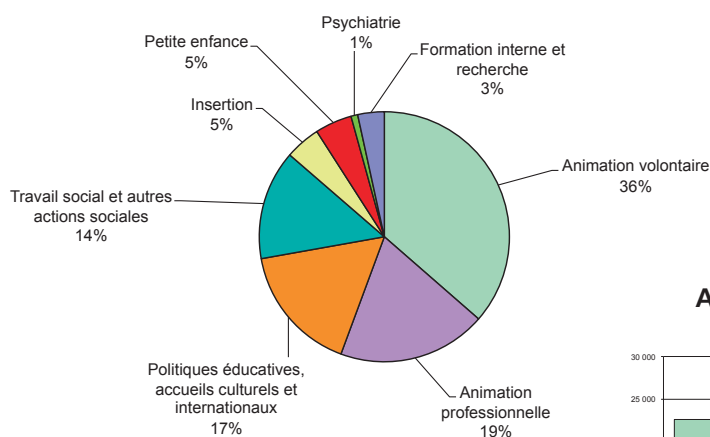
■ Ce qui ressort du bilan social 2009

Le bilan social regroupe l'ensemble des données chiffrées relatives aux salariés des Associations Ceméa faisant partie de l'Unité économique et sociale (UES), à savoir les Associations territoriales de France métropolitaine et l'Association nationale.

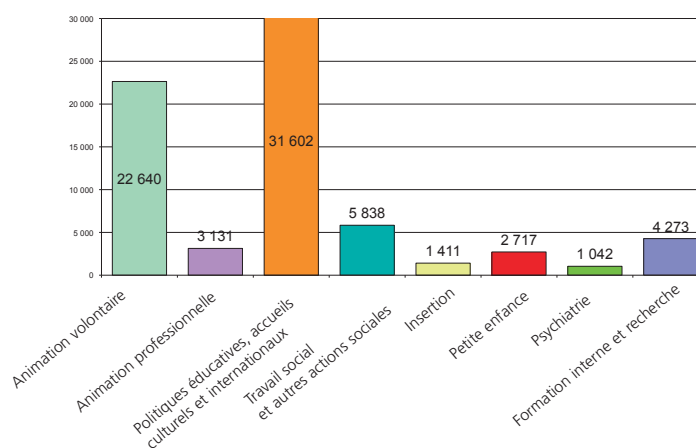
Il permet de dégager, entre autres, les tendances et les analyses suivantes :

- Les effectifs baissent dans l'ensemble de l'UES pour atteindre 440 salariés au 31 décembre 2009 : ce mouvement résulte d'une adaptation des effectifs à mettre en regard avec la baisse globale de l'activité.
- Malgré cette baisse des effectifs, les embauches sont restées à un niveau élevé (156 contre 167 en 2008). En outre, la part des recrutements au niveau cadre (groupes 7 et 8) augmente fortement, passant de 5,9 % des recrutements en 2008 à 12,82 % en 2009.
- 19 salariés ont fait l'objet d'une promotion : ce chiffre, en hausse par rapport à 2008, représente plus de 8 % de l'effectif permanent.
- La pyramide des âges est marquée par une sensible augmentation de la part des moins de 25 ans, qui passe de 3,5 % à 4,8 % : cette hausse se concentre principalement sur les métiers de la pédagogie. C'est l'effet conjugué des départs en retraite et des réorganisations des équipes. Toutefois le tableau de la répartition par âges des plus de 45 ans, indique que 23 salariés ont plus de 60 ans (âge légal de la retraite), soit environ 10 % des effectifs, dont 2 plus de 65 ans.
- La part des salariés qui ont moins de 2 ans d'ancienneté continue à diminuer sur les trois dernières années, ce qui confirme la stabilité des effectifs.
- A propos de la répartition par sexes, les femmes représentant 56,5 % des effectifs : à noter que leur position majoritaire dans la filière pédagogique (54 %) se confirme. Enfin, 41 % des cadres sont des femmes.
- Les salaires sont eux aussi en hausse sensible en 2009, puisque le salaire annuel brut moyen a progressé de 612 brut par rapport à 2008 : cette hausse a bénéficié aux bas salaires, puisque par ailleurs, l'amplitude entre les plus hautes rémunérations et les plus basses, est en baisse par rapport à 2008 : la plus haute rémunération au sein de l'UES est 2,28 fois celle de la plus basse, d'où un écart salarial très largement inférieur à la moyenne nationale.
- En matière de relations sociales, 2009 affiche un bilan assez positif : le nombre de réunions de Délégués du personnel a presque été multiplié par deux, dix salariés ont bénéficié d'un congé syndical, deux avenants, un accord, un PV de désaccord ont été signés à l'issue de cinq rencontres syndicat-employeur et seule, une action auprès des prud'hommes, a été engagée.

Activités des Ceméa : en nombre de journées/participants



Activités des Ceméa : en nombre de participants



La formation des salariés, une priorité constante et nécessaire

Parmi les différentes modalités d'accès de la formation professionnelle, l'utilisation du Droit individuel à la formation (DIF) est en forte progression : il représente 2 314 heures de formation en 2009, soit une hausse de presque 50% par rapport à 2008 !

Ce chiffre est à mettre en parallèle avec le nombre de formations individuelles suivies par 54 salariés ; avec des thématiques comme la conduite de réunion, les outils informatiques (SPIP, QUARK XPRESS) ou la régulation non violente des conflits... sous la forme de module de 4 à 108 heures.

Les projets collectifs, globalement en léger recul par rapport à 2008, ont notamment porté sur des formations aux premiers secours (PSC1 et SST) : ces formations citoyennes, qui permettent de connaître les gestes qui sauvent, peuvent être mises en application dans le cadre du travail, mais aussi dans la vie de tous les jours.

De manière plus générale, l'effort entamé il y a 3 ans, incitant des formateurs à partir en formation longue diplômante, via le dispositif de période de professionnalisation, a été poursuivi : une quinzaine de cursus, notamment des DESJEPS et des MASTER 1 ou 2, ont été entamés et au global. Depuis 3 ans, 25 salariés ont suivi des cursus longs menant à des diplômes de Niveau 2 ou 1.

Quatre salariés ont fait, en 2009, une demande de congé individuel formation (CIF) et seulement un l'a obtenu via Uniformation, l'OPCA de l'UES Ceméa.

Toutefois, sur ces deux dispositifs, comme sur la VAE, le nombre de salariés validant leur diplôme est toujours relativement faible.

Enfin, les différentes Associations Ceméa engagent de nombreux salariés dans le cadre de contrats qui s'accompagnent d'une formation qualifiante : que ce soit dans le cadre de CAE (17 en 2009) ou en contrat professionnalisation ou d'apprentissage (7 en 2009). Pour ces derniers contrats, qui sont accessibles à des jeunes de moins de 26 ans, il est simplement à noter qu'un effort plus important devrait être fait dans les années à venir, les associations du réseau Ceméa étant des lieux de travail porteurs de sens et d'engagement, pour des jeunes en voie de professionnalisation.

Un bon résultat financier, mais...

D'un déficit important en 2008, puisqu'il s'élevait à 565 124 €, l'année 2009 présente un excédent de 1 112 514 € : ce résultat est la conséquence de choix opérés ensemble au sein du réseau Ceméa, depuis maintenant plus de dix ans pour redresser et assainir la situation économique : la vente du château de Vaugrigneuse, propriété des Ceméa, pour 1 650 k€ en avril dernier, impacte et explique ce résultat, qui a donc un caractère exceptionnel.

C'est aussi la double conséquence de produits d'exploitation (9 038 547 €), qui augmentent de 4,2 % par rapport à 2008, et de charges d'exploitation (9 131 940 €) qui baissent de 2,85 % : c'est un résultat d'exploitation convenable (- 93 393 €), qui frôle l'équilibre. Les produits nets relatifs aux placements ont eux fortement chuté puisqu'ils sont de 43 455 € : ceci est lié à des taux de rendement bas, conséquence des événements financiers nationaux et internationaux qui ont marqué l'année 2009. A cela s'ajoute une trésorerie courante plus basse en début d'année, liée à des versements tardifs des principales subventions et à de nombreux prêts aux Associations territoriales du réseau.

Ce bon résultat a permis plusieurs affectations au bilan de l'Association nationale dont celle au fond statutaire, celle en prévision du Congrès et enfin en réserve de trésorerie, tout en faisant re-passer le report à nouveau en positif.

Les résultats des Associations territoriales sont eux aussi très contrastés et affichent un déficit cumulé de 165 k€ ; c'est une amélioration certaine par rapport à l'année précédente, mais ce résultat global recouvre des réalités très différentes.

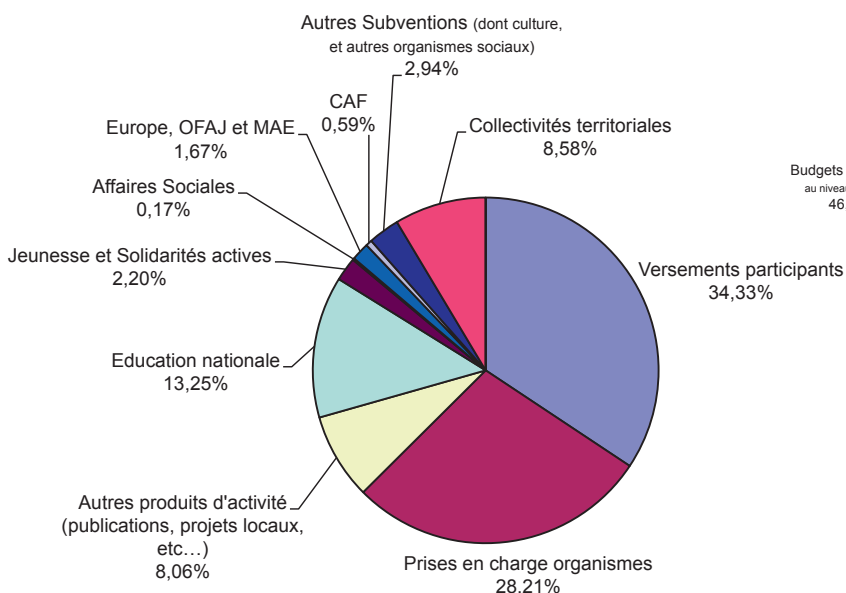
Cinq Associations territoriales réalisent un déficit conséquent qui représente 574 k€ et deux un excédent important qui représente 245 k€.

Quatre Associations territoriales sont, pour des raisons différentes, en déséquilibre important au niveau de leur bilan ce qui nécessite qu'elles trouvent, avec l'aide du réseau, les moyens de sortir de cette situation à court ou moyen terme.

Il convient d'imaginer dès à présent les évolutions nécessaires à notre développement et à notre pérennité économique : la dernière « cartouche » a été utilisée en menant jusqu'à son terme, avec cette dernière vente immobilière, le plan de désinvestissements décidé en 1998, en Assemblée générale.

Car dans l'environnement politique actuel et avec les mesures annoncées, la santé économique et financière est un atout majeur.

Origine des produits d'exploitation des Ceméa



Détail du budget de l'Association nationale

